

**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

ÉCHANGES COMMERCIAUX QUÉBEC - ONTARIO

Montréal – Toronto, le 20 décembre 2007 - La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de l'Ontario joignent leurs forces afin de bonifier et d'alimenter les discussions entre les deux gouvernements. Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest et le premier ministre de l'Ontario, M. Dalton McGuinty ont signé un accord commercial commun le 26 novembre dernier.

« Nous souhaitons mettre nos efforts en commun, afin d'offrir des pistes de réflexion aux gouvernements et de proposer les actions concrètes qui favoriseront les échanges commerciaux entre les deux provinces », souligne Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ.

À l'instar des discussions entamées par les gouvernements de l'Ontario et du Québec, l'initiative des deux organismes vise, entre autres, à éliminer les barrières commerciales et à améliorer la mobilité de la main d'œuvre, des mesures qui auront un impact certain sur la baisse des coûts et l'augmentation de la productivité de nos entreprises.

« En nous assurant que nos gouvernements comprennent les défis et les enjeux auxquels nos membres sont confrontés, ainsi que les solutions potentielles, nous espérons donner un sens à leurs délibérations », explique Len Crispino, président & PDG de la Chambre de commerce de l'Ontario.

Une entente formelle entre la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de l'Ontario sera signée début 2008 et balisera la coopération entre les deux organisations.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres en matière de politiques publiques et en ce sens, sert de modèle pour un environnement d'affaires innovateur et concurrentiel.

À propos de la Chambre de commerce de l'Ontario

La Chambre de commerce de l'Ontario représente plus de 57 000 entreprises dans plus de 160 chambres de commerce locales, et agit comme porte-parole d'affaires de l'Ontario depuis 1911. Ses initiatives en matière de défense des intérêts et de politiques sont centrées sur six secteurs clés visant à assurer le bien-être de la province : la santé, l'éducation, l'énergie, les finances et la fiscalité, les transports et les infrastructures, ainsi que les questions frontalières.

-30-

Renseignements :

Stéphanie Lincourt
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
Tél. : 514 844-9571, poste 3240
Cell. : 514 467-7220
stephanie.lincourt@fccq.ca

Amy Terrill
Director, Media Relations & Communications
Ontario Chamber of Commerce
Tel. : 416 482-5222
amyterrill@occ.on.ca